

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SUPÉRIEURE



Centre Universitaire d'El-Tarf - Institut de Biologie

Filière

Licence professionnelle en Biologie

Option

PISCICULTURE



Responsable de la filière
M^{me} AMAROUAYACHE Mounia

Tél/fax : + 0 38 60 25 55
E-mail : aqua.tarf@yahoo.fr

PRÉAMBULE

Le Centre Universitaire d'El-Tarf est situé au sein d'un environnement présentant deux vocations essentielles, l'agriculture et la pêche. Il est donc appelé dans le nouveau système LMD à assurer la formation de cadres qualifiés aux aptitudes requises pour répondre aux besoins de l'aquaculture. Pour cela, une filière licence professionnelle en pisciculture a été ouverte en 2006.



OBJECTIFS

En Algérie, l'aquaculture est une activité récente comparée à d'autres pays de la Méditerranée (Espagne, Egypte, Italie, France, Grèce). Le succès d'un projet d'aquaculture implique la connaissance



parfaite de nombreux domaines, tels que l'hydrobiologie, l'écologie, la biologie et la physiologie des organismes d'intérêt aquacole. L'objectif de la filière proposée consiste donc à certifier aux étudiants un premier niveau de compétences dans le domaine de la biologie et de l'aquaculture.

PERSPECTIVES

- ☞ Echange et partenariat avec le secteur professionnel à l'échelle nationale et internationale (conventions, stages de perfectionnement, recrutement de stagiaires).
- ☞ Développement de l'aquaculture marine et continentale.
- ☞ Proposition de parcours pédagogiques : conchyliculture, carcinoculture.
- ☞ Proposition de nouvelles filières licences : halieutique, traitement des eaux.
- ☞ Projet d'ouverture de Master en pathologie des élevages.
- ☞ Possibilité d'ouverture de post-graduations spécialisées (PGS) en collaboration avec les laboratoires des universités algériennes.

DÉBOUCHÉS

Secteur administratif

☞ *Services de la pêche et des ressources halieutiques & chambres de la pêche et de l'aquaculture*

- Conseillers techniques et administratifs.
- Agents chargés des études de faisabilité de projets d'aquaculture.
- Agents chargés de la réalisation de fermes aquacoles ou d'écloseries et du suivi des élevages.

☞ *Services de l'hydraulique, de l'environnement, des forêts, de l'agriculture et agences des barrages*

- Conseillers techniques (valorisation des zones humides, intégration de la pisciculture en agriculture).

☞ *Services de contrôle de la qualité des produits alimentaires*

- Agents de contrôle de la qualité des produits aquacoles.

Secteur de l'enseignement

- Formation de pêcheurs et d'agents aquacoles dans les écoles étatiques.
- Enseignement dans le secteur de l'éducation nationale.

Secteur privé

- Agents techniques dans les fermes aquacoles et unités de transformation des produits aquatiques.
- Consultants ou experts en aquaculture (bureaux d'études, laboratoires, entreprises, écloserie).
- Créateurs de microentreprises (écloseries, fermes aquacoles), d'associations, de laboratoires d'analyse, d'expertises, d'études s'occupant de l'aquaculture, grâce au soutien des organismes étatiques (Fonds de wilaya, Banques, ANSEJ, etc..).

ORGANISATION

Le cursus pédagogique de la filière licence professionnelle en pisciculture est organisé de la manière suivante :

- Le tronc commun est réparti sur 4 semestres. Le dernier semestre (SIV) comporte 3 unités d'enseignement spécifiques à la filière comportant 6 modules ou matières.
- Les enseignements du semestre V sont répartis sur 6 unités comportant 13 modules.

Le dernier semestre (SVI) englobe 2 unités d'enseignement et un rapport de stage de fin d'études.

Les unités spécifiques dispensées sont:

- ⇒ Biologie des organismes aquatiques ;
- ⇒ Ecosystèmes aquatiques ;

- ⇒ Hydrobiologie ;
- ⇒ Aquaculture ;
- ⇒ Bases bio-écologiques de la pisciculture ;
- ⇒ Pathologie et écotoxicologie ;
- ⇒ Techniques de transformation et de conditionnement des produits aquacoles ;
- ⇒ Génie aquacole ;
- ⇒ Economie, gestion et législation.

ENCADREMENT & TUTORAT

A partir du dernier semestre (SVI), les étudiants sont appelés à effectuer un stage pratique. Ils seront assistés par un tuteur dont la mission principale consiste à orienter et rapprocher le stagiaire du partenaire professionnel. Les thèmes de fin d'études proposés sont définis en concertation avec le partenaire professionnel.

